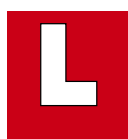


Organisation du monde du travail (OrTra) métiers liés au cheval

## La conduite d'attelages devient un métier reconnu



**La nouvelle orientation Conduite d'attelages va compléter la palette actuelle des métiers liés au cheval et élargir l'éventail de formation de l'Organisation du monde du travail (OrTra) métiers liés au cheval. La première occasion de débiter une telle formation sera vraisemblablement offerte en été 2014.**



Depuis 2008, les formations dans le domaine du cheval ont été restructurées. Depuis, il existe une formation élémentaire de deux ans avec attestation fédérale professionnelle (AFP) comme gardien de chevaux, et d'autre part la formation de base de trois ans avec certificat fédéral de capacité (CFC) comme professionnel du cheval en cinq orientations: soins aux chevaux, monte classique, monte western, chevaux d'allures et courses de chevaux. A cela s'ajoutera désormais une nouvelle orientation: la conduite d'attelages.

### Situation initiale

Au premier moment, on peut bien naturellement se poser la question de savoir si une telle formation est réaliste à notre époque actuelle placée sous le signe de la motorisation et si le fait de mener desattelages n'est pas de l'histoire ancienne. Or, si l'on regar-

de les listes de départs des concours d'attelage, qu'il s'agisse d'épreuves sportives ou de sorties traditionnelles, force est de constater que le sport d'attelage jouit d'une respectable popularité et que le nombre de participants est plutôt à la hausse, surtout dans les catégories inférieures. A cela s'ajoute le fait que l'utilisations d'attelages de chevaux à titre professionnel pour des manifestations comme par exemple des mariages ou alors dans des lieux touristiques fait l'objet d'une demande toujours plus grande, absolument dans l'air du temps. Par ailleurs, de nouveaux domaines d'activité peuvent être exploités au niveau communal.

L'un des initiateurs de cette formation est Ruedi von Niederhäusern, directeur du groupe de recherches EquiChain au Haras national à Avenches, qui se consacre au sport d'attelage de haut niveau. «Au cours

des vingt dernières années, l'attelage s'est fortement développé tout comme la branche du cheval dans son entier. Et pourtant, il n'existait jusqu'alors aucune possibilité d'apprendre le métier de meneur comme cela est le cas pour l'équitation. La nouvelle orientation de l'OrTra métiers liés au cheval doit fixer les nouveaux standards pour assurer l'avenir de tous les domaines de l'attelage comme la formation et le sport, les chevaux de trait, la tradition desattelages, etc. à un niveau professionnel», selon Niederhäusern qui s'exprimait ainsi sur la nécessité de cette orientation.

Pour le président de l'organisation du monde du travail métiers liés au cheval Patrick Rüegg cette formation est un complément judicieux pour l'éventail des formations existantes. «Je m'attends à ce qu'à l'avenir, lesattelages puissent fournir des prestations absolument judicieuses pour la



*Le «rodage» des chevaux d'attelage exige de l'expérience et les connaissances nécessaires.*

Photos: Claudia A. Meier



Les invités d'une manifestation avec attelages veulent bénéficier de la meilleure sécurité possible.

communauté au niveau communal. » Dans cette optique, il est important d'offrir la possibilité d'une large formation initiale. Aujourd'hui, il n'existe qu'une seule et unique formation standardisée pour l'attelage, à savoir le brevet de meneur obligatoire pour participer à une épreuve officielle selon les règlements de la Fédération Suisse des Sports Equestres. Si la formation pour l'obtention du brevet dispense les bases nécessaires pour le maniement d'un attelage et qu'elle offre une certaine base pour le quotidien, elle n'a cependant pas beaucoup d'analogie avec une véritable formation professionnelle complète. D'autre part, s'il existe absolument en Suisse de bonnes exploitations formatrices travaillant à un niveau élevé, le profane n'a aucune possibilité de savoir quelles sont les qualifications d'un formateur.

Le fait que cette nouvelle orientation rencontre un véritable intérêt est prouvé par les demandes présentées à l'OrTra métiers liés au cheval après la présentation faite par cette dernière lors de la journée d'attelage.

### La formation

La formation peut être suivie et un examen peut être passé en fonction de la formation préalable. Pour la formation initiale (pas d'apprentissage terminé), une formation de base de trois ans doit être suivie dans une exploitation homologuée. Après la première année d'apprentissage axée surtout sur les connaissances de bases des soins aux chevaux, on passe alors à la formation spécifique dans l'orientation choisie. Après l'examen de fin d'apprentissage réussi, le candidat est alors « professionnel du cheval CFC orientation conduite d'attelages ». Une

autre orientation peut s'y ajouter avec une année de formation supplémentaire. Dans le cas où une personne intéressée a déjà suivi une formation reconnue dans un autre métier, le temps d'apprentissage se réduit alors à deux ans et les branches générales ne font plus l'objet d'un examen. Sous certaines conditions (cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine du cheval avec les connaissances en découlant) il est possible de passer directement l'examen de fin d'apprentissage (processus de qualification). Il est ensuite possible de passer l'examen professionnel et l'examen profession-

Photo: Haras national



A l'avenir, les attelages puissent fournir des prestations absolument judicieuses pour la communauté au niveau communal.

nel supérieur correspondant au diplôme d'une haute école professionnelle.

### Situation actuelle

La décision de principe pour la nouvelle orientation est tombée et le plan de formation est déjà établi. Il s'agit maintenant d'assurer la qualification des formateurs. Les personnes intéressées ont donc la possibilité de suivre, d'ici au mois d'août 2014, une formation professionnelle. Sous réserve d'un nombre suffisant d'intéressés, une formation ad hoc sera proposée. Pour la suivre, il faut être en possession d'un certificat fédéral de capacité (pour un métier reconnu) et se prévaloir d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans l'orientation désirée. Les modules seront enseignés à l'Inforama de Zollikofen.

En réussissant cette formation, le candidat peut alors porter le titre « spécialiste du domaine équin » avec brevet fédéral et il remplit ainsi la condition pour être reconnu dans son canton en tant qu'entreprise formatrice.

Tant l'examen professionnel que la formation initiale se trouvent actuellement devant le secrétariat d'état à la formation pour une approbation qui devrait être accordée le plus rapidement possible pour que le premier stage puisse débuter en août 2014.

Claudia A. Meier

De plus amples renseignements sur la nouvelle orientation et sur l'examen professionnel figurent [www.pferdeberufe.ch](http://www.pferdeberufe.ch) ou peuvent être obtenus auprès de l'OrTra métiers liés au cheval, tél. 079 128 69 56, e-mail: [sekretariat@pferdeberufe.ch](mailto:sekretariat@pferdeberufe.ch)